



INTERSYNDICALE INSERTION PROBATION

**En l'absence de réponse positive du Gouvernement,
le mouvement se poursuit !**

A l'appel de l'Intersyndicale, de nombreuses Assemblées Générales ont été organisées à travers tout le pays pour autant d'entrées en mouvement. Les personnels des SPIP se mobilisent massivement sans réponse à ce jour de notre Ministre.

Nous revendiquons :

- l'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation
- une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire et l'abrogation du RIFSEEP
- la suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP
- l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP pour le calcul de leur pension de retraite
- un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017

C'est pourquoi, suite à l'Assemblée Générale du 22/03/2016 regroupant les sites de VLM et Montpellier, il a été décidé sur les deux sites des modalités d'action suivantes :

- organisation chaque jeudi de journées "SPIP morts" : mise en veille des rapports, absence aux réunions, pas d'appels téléphoniques, pas de validation des rapports, pas de convocation, etc...
- insertion d'une phrase d'information dans les rapports et courriels : « Actuellement en mouvement, les personnels du SPIP ne transmettront que des rapport a minima jusqu'à l'ouverture de négociations statutaires, une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire pour la filière d'insertion et probation, l'abandon du RIFSEEP, la suppression de la pré-affectation, l'égalité de

traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP et un recrutement permettant un véritable renforcement des SPIP. »

- Boycott de toutes les réunions, commissions et groupes de travail
- Information des médias, parlementaires, etc...
- participation à la réunion nationale du mois de mai

LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE L'AP PASSE PAR LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS QUI LES PORTENT !

L'assemblée générale se réunira à nouveau le jeudi 7 avril à 12h30 à Montpellier pour maintenir la pression nécessaire à la prise en compte de ces revendications en adaptant les moyens d'action.

Montpellier, le 24 mars 2016

Les personnels syndiqués et non syndiqués présents.